

FORTIFICATION ALIMENTAIRE

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES D'ACTION CONTRE LA FAIM

DÉCEMBRE 2018



PARTIE 1

PRESENTATION

1. QU'EST-CE QUE LA FORTIFICATION ALIMENTAIRE ?

Les Principes directeurs de l'OMS et de la FAO sur la fortification alimentaire¹ définissent la fortification des aliments comme “ l'action qui consiste à augmenter délibérément la teneur d'un aliment en un micronutriment essentiel (vitamines et minéraux, y compris oligo-éléments), de façon à améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation et à apporter un bénéfice sur le plan de la santé publique avec un risque minimal pour la santé. ”

2. DIFFÉRENTS TYPES DE FORTIFICATION ALIMENTAIRE

- **Fortification de masse** : fortification des aliments largement consommés par la population en générale, elle s'applique surtout aux denrées de base.
- **Fortification ciblée** : fortification d'aliments destinés à des sous-groupes de population, comme les aliments complémentaires pour nourrissons.
- **Fortification des aliments dans un but commercial** : le fabricant de produits alimentaires prend l'initiative d'ajouter un ou plusieurs micronutriments aux aliments dans le but de répondre à ou de créer un besoin sur le marché.
- **Fortification à domicile** : fortification au niveau du ménage ou de la communauté.

3. POURQUOI LE MONDE HUMANITAIRE S'INTÉRESSE-T-IL DE PLUS EN PLUS AUX ALIMENTS FORTIFIÉS ?

En 2017, la faim dans le monde a augmenté pour la première fois en dix ans, atteignant 815 millions de personnes souffrant de la faim², soit une augmentation de 38 millions par rapport à 2016. Alors que 155 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, causé par une mauvaise nutrition, les niveaux de carences alimentaires en micronutriments sont alarmants : 2 milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments, également connues sous le nom de “ faim cachée³ ”.

Dans un contexte caractérisé par une baisse des financements publics pour la nutrition, par un défaut de redevabilité des États donateurs face aux engagements pris, des alternatives doivent être envisagées pour améliorer le financement de la lutte contre la faim. Les organisations nationales et internationales de la santé mettent l'accent, de manière croissante, sur les programmes de fortification en micronutriments, comme une voie prometteuse pour remédier aux carences dans les pays à faibles et moyens revenus. Ces programmes sont à présent fortement promus par les donateurs compte tenu du fait qu'ils sont l'opportunité d'impliquer plus aisément les entreprises du secteur privé dans la lutte contre la faim. Les acteurs privés impliqués dans l'agriculture et la nutrition, quant à eux, soutiennent le fort potentiel de la fortification des aliments, comme la voie pour améliorer le régime alimentaire des populations vulnérables aux carences alimentaires.

¹ Directive sur l'enrichissement des aliments en micronutriments https://www.who.int/nutrition/publications/micronutrients/GFF_Content_fr.pdf?ua=1

² FAO, WFP, FIDA, WHO, UNICEF, 2017: *The State of Insecurity and Nutrition in the world* (SOFI).

³ Development Initiatives, 2017: *Global Nutrition Report 2017: Nourishing the SDGs*.

4. LE POINT DE VUE D'ACF SUR LA FORTIFICATION DES ALIMENTS

Action contre la Faim estime que les preuves scientifiques sont actuellement insuffisantes pour démontrer les effets positifs de la fortification des aliments sur le long terme. Par ailleurs, la stabilité et la biodisponibilité des nutriments ajoutés ainsi que leurs propriétés physiques et culinaires sont de plus en plus remises en question. À cela s'ajoute la contrainte du coût car ces aliments fortifiés ne sont pas accessibles aux populations vulnérables et pauvres, et compromettent l'accès à la diversification alimentaire, via les marchés. Enfin, la fortification peut être perçue comme une menace pour l'environnement local et la culture alimentaire locale : elle remettrait en cause les schémas alimentaires fondés sur des aliments frais et peu transformés et pourrait ainsi amener les populations à penser que les denrées alimentaires naturelles sont pauvres en nutriments et doivent être améliorées par le biais de la fortification afin d'être effectivement nutritives.

Alors que la promotion de la fortification figure actuellement parmi les priorités des donateurs et des Nations Unies, ACF reste prudent dans ses approches opérationnelles. Ces recommandations opérationnelles sur la fortification alimentaire reflète ces précautions ; elles visent à garantir qu'ACF se positionne en faveur de la solution la plus sûre pour lutter contre la faim, malgré l'agenda politique en cours.



PARTIE 2

LES PROGRAMMES DE FORTIFICATION ALIMENTAIRE

1. PRÉCONISATIONS

- ACF encourage la diversification alimentaire⁴ et la promotion de cultures indigènes riches en micronutriments en tant qu'approche alimentaire privilégiée de lutte contre la faim.
- Les programmes de fortification des aliments ne peuvent remplacer et / ou dupliquer des programmes de supplémentation (en micronutriments) préventifs et curatifs existants utilisés dans les paquets de services de santé de base et / ou en cas d'urgence humanitaire.
- Les principaux messages de plaidoyer d'ACF sont exclusivement centrés sur la diversification alimentaire et la promotion des aliments nutritifs locaux. ACF ne participe pas à des activités de plaidoyer consistant à faire la promotion de la fortification alimentaire comme une solution à la malnutrition.
- ACF ne souhaite pas investir de ressources ni développer des programmes liés à la fortification de masse⁵.
- Toutefois, ACF s'accorde à penser que les activités de fortification des aliments pourraient contribuer à lutter contre la malnutrition à condition de respecter les recommandations ci-dessous.



2. LES PROGRAMMES DE FORTIFICATION ALIMENTAIRE (DANS LESQUELS ACF PEUT CONTRIBUER)

- **Contexte d'urgence** : distribution gratuite d'aliments enrichis et de produits de fortification alimentaire dans le cadre des distributions alimentaires générales (GFD, *General Food Distribution*), des programmes de supplémentation nutritionnelle en couverture (BSFP, *Blanket Supplementary Feeding Program*) et des cantines afin de prévenir la malnutrition.
- **Contexte de réhabilitation et de développement** : la production locale, la transformation et la commercialisation d'aliments fortifiés (par exemple, farine enrichie et autres aliments complémentaires) peuvent compléter les actions visant à diversifier la consommation alimentaire, et ce dans les zones à fort niveau d'insécurité alimentaire et de malnutrition, via la fortification à domicile et / ou la fortification ciblée.

⁴ La diversification alimentaire est une approche visant à renforcer la disponibilité, l'accès et l'utilisation d'une diversité de produits alimentaires ainsi que de favoriser l'utilisation de produits alimentaires diversifiés provenant de divers groupes d'aliments, en ciblant prioritairement les populations dont la diète est monotone et principalement composée de carbohydrates.

⁵ ACF n'a pas d'objection particulière quant à la fortification universelle, toutefois n'étant pas considérée comme une priorité, ACF ne souhaite pas s'investir dans ces activités.

3. ACTIVITÉS À METTRE EN PLACE AVEC LES ACTIVITÉS DE FORTIFICATION DES ALIMENTS

- Les activités de fortification des aliments doivent être soigneusement articulées avec les projets et services déjà existants qui contribuent à la prévention et au traitement de la sous-nutrition et des carences en micronutriments, en particulier avec les programmes de type ANJE / PCMA / assistance alimentaire.
- Les activités de réhabilitation et de développement en matière d'enrichissement des aliments devraient toujours faire partie de programmes plus vastes dont l'objectif spécifique vise la diversification de l'alimentation.
- Les programmes de fortification des aliments doivent être fondés sur une analyse solide des besoins nutritionnels réels (quel problème nutritionnel spécifique souhaitons-nous résoudre?).
- Les aliments fortifiés inclus dans les programmes d'ACF doivent respecter les préférences socioculturelles locales en matière d'alimentation.
- Impérative nécessité de produire ou de se baser sur une étude sur la faisabilité économique, en analysant la demande existante ou potentielle ainsi que le pouvoir d'achat local afin de concevoir tout programme soutenant la production, la transformation et la commercialisation locales d'aliments fortifiés.
- Sensibiliser les bénéficiaires / clients des aliments fortifiés sur les bonnes conditions de stockage et leur utilisation. Les séances de sensibilisation doivent aborder l'éducation nutritionnelle globale et la promotion d'un régime alimentaire diversifié.
- Fournir des formations aux divers acteurs de la chaîne de valeur. Les commerçants et les détaillants doivent recevoir des formations *ad-hoc* sur les bonnes pratiques de conservation et l'utilisation des aliments fortifiés.
- Accompagner les interventions relatives à la fortification des aliments, en particulier lorsqu'il s'agit d'aliments complémentaires pour jeunes enfants, en demandant aux gouvernements de ratifier le *Code de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel*, lorsque celui-ci n'est pas en place ou, le cas échéant, en mettant en place des activités de sensibilisation pour le respect de ce code.
- Identifier des fournisseurs et producteurs d'aliments fortifiés fiables et dignes de confiance.
- Veiller à ce qu'il y ait des contrôles réguliers de la sécurité sanitaire des aliments fortifiés et de leur valeur nutritionnelle avant leur distribution ou leur mise sur le marché par les commerçants.
- Effectuer un suivi systématique de l'utilisation des aliments fortifiés et des produits de fortification à domicile par les utilisateurs finaux ; suivre également l'évolution de l'alimentation des bénéficiaires / clients.
- Lorsque les exigences minimales de qualité sont présentes, les programmes de fortification des aliments doivent encourager le renforcement des chaînes de valeur locales et les achats locaux d'aliments fortifiés plutôt que de produits importés.
- S'assurer d'allouer suffisamment de ressources financières pour l'assurance qualité des produits (analyses de laboratoire, inspections de sites de production, organisation de formations, etc...).

4. LIGNES ROUGES

- Pas de programme de fortification des aliments en "*stand-alone*", en dehors des contextes d'urgence.

PARTIE 3

RÉFÉRENCES

- STC, FEG : [Cost of Diet Assessment](#)
- US-DHHS : [Micronutrient Survey Toolkit](#)
- Action Against Hunger, 2011 : [Maximizing the nutritional impact of food security and livelihoods interventions, a manual for field workers](#)
- WHO, 1981 : [International Code of Marketing of Breast-milk Substitutes](#)
- ACF, 2018 : *Specialized Nutrition Products used for dietary supplementation approaches, use, advantages and limitations. Document interne- Déc. 2018*

